



36^{ème} GRAND-PRIX CLASSIC DU PRIEURÉ



Vendredi 2, Samedi 3 et Dimanche 4 Juillet 2021

Cette épreuve est classée GRAND-PRIX de catégorie : 7 pour les Dames et 6 pour les Messieurs.
Ce règlement complète le règlement général des Grands-Prix. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2021 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue. Ils devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs et être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Index Messieurs : inférieur à 5,5 à la date d'inscription.
Index Dames : inférieur à 8,5 à la date d'inscription

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 dont 33 dames au mini et 14 WC au maxi.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index en respectant le nombre minimum de Dames

FORME DE JEU

54 trous en Stroke Play

Cut après 36 trous : seront qualifiés 51 Messieurs et 15 Dames (et les ex-aequos).

SERIES : 1 Série unique Messieurs, 1 Série unique Dames

MARQUES : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

CLASSEMENT : Brut dans chaque série

DEPARTAGE : Pour la première place en Brut Messieurs et Dames, Play-Off « trou par trou » ; pour les autres places départage sur les 18, 9, 6, 3 et 1 derniers trous.

HEURES DE DEPART : Etablies 72 heures avant le début de l'épreuve et disponibles à l'accueil du Prieuré ou sur les sites internet de la Ligue de Paris et du Golf du Prieuré (*).

RECONNAISSANCE DU PARCOURS : Jeudi 1^{er} Juillet 2021

COMITE DE L'EPREUVE

- Un représentant du Golf du Prieuré,
- Un représentant de la Ligue,
- Les Arbitres.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

PRIX

Seront récompensés :

Les 2 meilleurs scores cumulés Brut pour les Messieurs

Les 2 meilleurs scores cumulés Brut pour les Dames

Le vainqueur Messieurs et Dames aura la garde des Trophées pendant un an.

ENGAGEMENTS

Auprès du Golf du Prieuré : Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions.

Domaine de Montcient – 78440 Sailly.

Tél : 01 34 76 65 65 – Fax : 01 34 76 65 50 – @mail : infos@golfduprieure.com - Site web : www.golfduprieure.com

Date limite d'inscription : Mercredi 16 Juin 2021.

La liste des engagés sera officielle dès le Mardi 22 Juin 2021.

Droits d'inscription : 100 € pour les adultes et joueurs étrangers, 50 € pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1996 et 2002) et 40 € pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2003 ou après).

La liste des joueurs retenus sera consultable sur le site du Golf du Prieuré et sur celui de la Ligue de Paris Ile de France.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5)

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du code de la santé publique.

(*Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel mis à leur disposition dès le jeudi 1^{er} Juillet 2021. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.